

**PLUS DE 70 ANS ET ÉLECTIONS :
LA HONTE DE LA DISCRIMINATION**

- ❖ Doit-on rappeler que la discrimination par l'âge, l'âgisme, est une discrimination qui doit être combattue selon les textes officiels européens et français, au même titre que le racisme, l'antisémitisme, le sexisme ou l'homophobie ?
- ❖ Le problème de l'âgisme est que cette discrimination est tellement répandue dans l'ensemble de la société, qu'elle n'est pas reconnue comme telle, car il est de bon ton de surfer dessus : il est même poli de dire à un ami qu'il fait jeune à 75 ans comme si pour être accepté un noir devait faire « blanc », un juif devrait faire « chrétien » ou une femme être viril !
- ❖ Interdire à un homme ou une femme de plus de 70 ans quelque action publique est un scandale, et ne règle en rien les vraies questions de cumul des mandats ou de renouvellement de la classe politique.
- ❖ Et cela sert encore moins la cause des jeunes. Donner aux jeunes la place qu'ils méritent dans une démocratie cela se fait en réunissant jeunes et moins jeunes, en rassemblant les composantes de la Nation et en rassurant les jeunes sur leur avenir qui est...d'être vieux !

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA et du TOUR DE FRANCE, sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées